

# S'approprier le risque : l'expérience de Prévention2000 et du projet Memo'Risks

Olivier Schick<sup>1</sup>.

## Le maire et l'école

Au niveau d'une collectivité locale (commune), deux acteurs ont des obligations proches : le maire et l'école.

Le **maire** a une obligation d'informer, ce qu'il fait au travers du DICRIM<sup>2</sup>, consultable en mairie et dans lequel les deux principales catégories de risques sont abordées : les risques naturels et les risques technologiques. Ce document est mal connu et n'existe pas toujours. Tous les deux ans au moins, le maire doit organiser une réunion d'information sur ce thème, sous la forme d'une réunion publique communale ou par tout autre moyen. Au maire incombe également la réalisation d'un PCS<sup>3</sup>, plan opérationnel expliquant clairement ce qu'il convient de faire en cas d'évènement à risque. Rappelons que le site *prim.net* donne des informations sur des catastrophes intervenues précédemment dans la commune.

L'autre acteur est l'**école**, dont les obligations comportent deux volets, l'un culturel, l'autre opérationnel. Dans le premier, on insiste sur les obligations liées à la loi de modernisation de la sécurité civile (2004<sup>4</sup>). Pour le volet opérationnel, le document cadre est le PPMS<sup>5</sup>, dont l'objectif est la mise en sécurité des personnels et des élèves. Pour une bonne efficacité, il est préférable que le PPMS soit cohérent avec le PCS, mais cette cohérence n'est pas toujours étudiée.

Ces deux acteurs principaux sont solidaires dans la nécessité d'informer sur le risque et d'en protéger les personnes dont ils ont la responsabilité, mais ils éprouvent des difficultés pour faire face concrètement à ces obligations.

C'est pour répondre à ce défi que l'Association Prévention2000 a développé la méthodologie Memo'Risks<sup>6</sup>, qui associe Mairie et Établissement scolaire pour la diffusion d'une conscience du risque sur le territoire. Les établissements scolaires impliqués sont les écoles, les collèges et les lycées agricoles, pas les lycées d'enseignement général, plus difficiles à mobiliser en raison de leur charge de programme.

Les partenaires qui sollicitent Prévention2000 sont essentiellement des collectivités territoriales et des syn-

dicats mixtes (EPTB<sup>7</sup> et autres). Prévention2000 forme les acteurs du territoire à la méthodologie (élus, techniciens de collectivités, enseignants) et accompagne la première action qui servira de référence pour le bassin de risque.

## Présentation de la méthode

Le principe est de travailler sur le mode de l'Éducation au Développement Durable (EDD) en insistant sur la pluridisciplinarité, l'ancrage dans le local et en faisant appel aux partenariats. Ce sont les jeunes qui s'approprient le projet et le développent au travers d'une enquête auprès des habitants, les enseignants assurant le rôle d'encadrant.

On peut distinguer six phases principales (Fig. 1, qui présente le phasage de façon plus détaillée). La phase 1 est consacrée à l'information des jeunes sur le risque local. Souvent, c'est le maire lui-même qui vient au devant des jeunes pour leur fournir des explications. Au cours d'une phase 2, les jeunes sont emmenés sur le terrain pour se rendre compte *in situ* de ce que signifient les risques sur leur territoire local : une falaise, un effondrement, une inondation (cotes de crues...), une installation Seveso<sup>8</sup>, etc.

Après officialisation du partenariat (phase 3), les élèves réfléchissent, élaborent un questionnaire d'enquête sur la perception du risque en fonction des spécificités locales (phase 4), et mènent ensuite l'enquête auprès de habitants (phase 5). Ce travail n'a pas vocation à alerter les parents au travers des jeunes, mais à mettre en place une enquête sociologique s'adressant à tous, notamment pour faire resurgir une mémoire du risque. Il ne s'agit donc pas d'expliquer le risque, mais d'élaborer un état d'information et de préparation de la population au regard de ce risque. Les questions sont fermées en ce sens que l'on peut répondre par oui, non, ou je ne sais pas. Deux éléments sont ainsi fondamentaux dans ce travail : la perception du risque et la mémoire de celui-ci.

La forme de restitution de l'enquête (phase 6) est très ouverte, depuis le rapport d'enquête jusqu'au diaporama ou à la pièce de théâtre. Le rapport final est lui

1. Responsable de Prévention2000.

2. Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs.

3. Plan Communal de Sauvegarde.

4. 2004-811 du 13 août 2004.

5. Plan Particulier de Mise en Sécurité.

6. [www.memorisks.org](http://www.memorisks.org)

7. Établissement Public Territorial de Bassin.

8. Selon la directive européenne qui concerne les risques industriels majeurs (1982, 1996, 2003).

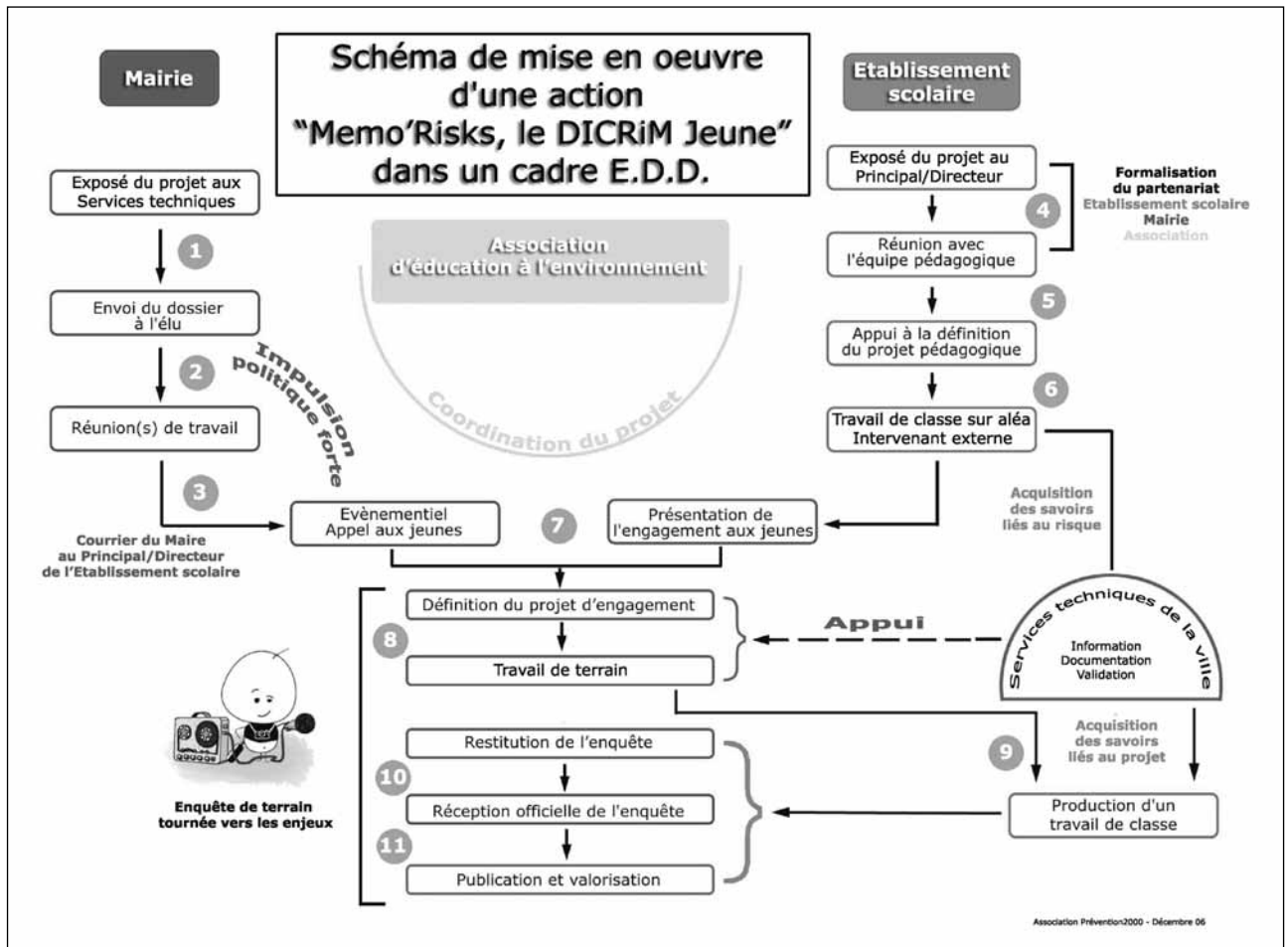


Figure 1. Schéma d'organisation d'un projet Memo'Risks (source : Prévention2000).

aussi présenté aux parents d'élèves et aux différents acteurs institutionnels impliqués. Les média régionaux sont invités à relayer les conclusions de l'enquête. Le maire est en première ligne et il lui incombe de favoriser le dialogue entre toutes les parties prenantes. Par ailleurs, sur une base de volontariat, le maire propose une réunion publique au cours de laquelle les jeunes restituent leur enquête devant la population et les institutionnels (Mairie, Préfecture, DDT<sup>9</sup>, etc.) et engagent un dialogue sur la perception du risque par les habitants.

La finalité du projet et son schéma organisationnel justifie la double dénomination de Prévention2000 : Memo'Risks et DICRiM Jeune.

Les divers partenaires d'un projet Memo'Risks sont rappelés ci-dessous pour chacune des six phases.

- Information sur l'aléa (Association, Services techniques de la ville, scientifique...).
- Visite de terrain (Association, Services techniques de la ville).

- Officialisation du partenariat avec la collectivité (Élu).
- Choix des enquêtes à mener (Association, Services techniques de la ville).
- Travail de terrain (Association, Parents d'élèves).
- Restitution (Association, Élu(s), Services techniques de la ville, Parents d'élèves, Population).

## Une perspective multirisques nationale et internationale

Cette méthode d'approche sociologique a l'avantage de faire participer activement les jeunes dès la conception de l'enquête, puisque ce sont eux qui élaborent le questionnaire d'enquête et vont solliciter les habitants pour y répondre, donc réactiver leur mémoire. Les jeunes sont aussi étroitement associés à la restitution devant leurs parents, les institutionnels et les habitants. Cette démarche est donc *in fine* l'affaire de tous, les jeunes en étant les chevilles ouvrières et la population entière sollicitée.

9. Direction Départementale des Territoires.

## S'APPROPRIER LE RISQUE

---

Cette démarche, mise en place par Prévention2000 dans son rôle de cellule de réflexion et qui donne lieu chaque année à des expérimentations dans diverses communes<sup>10</sup>, est soutenue à l'échelle nationale par l'AFPCN<sup>11</sup> et, est reconnue au niveau international, dans le recueil de bonnes pratiques (mai 2010) établi par l'UN-ISDR<sup>12</sup> qui a d'ailleurs mis en place un groupe de travail sur ce sujet auquel, pour le compte de la Plateforme Nationale Française pour la Prévention des Risques, Olivier Schick participe.

Il faut également dire que cette démarche s'applique à n'importe quel type de risque et n'importe quel territoire. Un développement national récent concerne le partenariat mis en place entre les écoles primaires et les acteurs du projet « la main à la pâte ». Des perspectives se dessinent aussi dans plusieurs pays de l'Union européenne, notamment en Allemagne.

## Conclusion

Le nombre d'expériences Memo'Risks menées en France depuis des années et les reconnaissances nationales et internationales sur le bien fondé de la démarche en soulignent la pertinence dans le cadre de l'Éducation au Développement Durable. En outre, l'organisation proposée a l'avantage d'impliquer toute la population d'une entité territoriale et de placer les jeunes en position de concepteur, d'enquêteur et de rapporteur.

Tout le monde gagne à s'impliquer dans un tel projet qui vise à ce que tous les habitants puissent s'approprier le risque. Et nous savons tous que dans le contexte actuel, plus que jamais, l'appropriation d'un projet est au centre de la prise de décision.